

RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

LE VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2001

1. Procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2001

Motion (McKay-Macdonald) : que le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2001 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Politique d'éducation internationale et déréglementation des droits de scolarité des étudiants étrangers

Motion (McKay-Perron) : que le Conseil recommande au ministre de permettre aux établissements d'enseignement postsecondaire de déréglementer les droits de scolarités des étudiants étrangers.

ADOPTÉE

3. Approbation du rapport annuel et des états financiers

Motion (Macdonald-McKay) : que le Conseil approuve le rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 tel que présenté, en y ajoutant les statistiques collégiales.

ADOPTÉE

4. Approbation des programmes

Initiative d'expansion des collèges

Assiniboine Community College

- **Expansion du programme de certificat d'infirmière auxiliaire dans les collectivités des Premières nations et métisses**

Motion (McKay-Macdonald) : que le Conseil appuie l'expansion du programme de certificat d'infirmière auxiliaire dans les collectivités des Premières nations et métisses, tel que présenté;

que le Conseil approuve le versement par l'Initiative d'expansion des collèges d'une somme de 80 000 \$ la première année (2001-2002) et de 230 000 \$ chaque année, pendant les trois années suivantes, ainsi que le versement, par le Conseil, de la somme de 35 000 \$ chaque année du programme, somme tirée du fonds d'exploitation divers (non universitaire). Il a été mentionné que les Services d'emploi et de formation professionnelle verserait également 35 000 \$ chaque année du programme.

ADOPTÉE

5. Campus Manitoba – Système d'admission et d'inscription en ligne

À sa réunion du 6 avril 2001, le Conseil a approuvé le transfert de 300 000 \$ au compte de Campus Manitoba à condition que cette subvention soit détenue en fiducie jusqu'à ce que la proposition officielle de projet ait été présentée au Conseil.

À sa réunion du 14 septembre 2001, le Conseil a adopté la motion suivante.

Motion (McKay-Green) : que le conseil approuve le versement des fonds de 300 000 \$ afin de permettre à Campus Manitoba de mettre sur pied son système d'admission et d'inscription en ligne.

ADOPTÉE

Le Conseil a reçu une lettre demandant des fonds pour le maintien du poste à temps plein de coordonnateur de Campus Manitoba au campus de Eriksdale.

Motion (Macdonald-Bruce) : que le conseil approuve le versement de 30 000 \$ afin de maintenir le poste à temps plein de coordonnateur de Campus Manitoba à Eriksdale.

ADOPTÉE